



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

relations avec le Parlement : fonctionnement

Question écrite n° 67848

Texte de la question

M. André Aschieri appelle l'attention de M. le ministre des relations avec le Parlement sur la valorisation des produits du commerce équitable au sein de son ministère. Ainsi, différentes institutions de l'Etat comme l'Assemblée nationale, ou de grandes entreprises, ont fait le choix d'utiliser des produits tels que le café labellisé Max Havelaar afin de soutenir le développement du commerce équitable en France. D'autres montrent l'exemple, comme le ministère de l'économie solidaire, qui intègre dans ses réceptions l'utilisation systématique de produits solidaires. Aussi, il souhaite savoir si cette préoccupation, que partagent de plus en plus de Français, fait partie de la politique de son ministère. Il lui demande de lui indiquer précisément le niveau d'utilisation en quantité, qualité et masse financière de ce type de produits.

Texte de la réponse

Le ministre des relations avec le Parlement informe l'honorable parlementaire que son ministère n'utilise pas actuellement de produits issus du commerce équitable. S'agissant plus précisément du café labellisé Max Havelaar, si une proposition avait été faite par le fournisseur pour les besoins du ministère des relations avec le Parlement, elle n'a pu aboutir du fait de l'existence d'un contrat de fourniture de café déjà conclu précédemment avec une autre marque.

Données clés

Auteur : [M. André Aschieri](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (9^e circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 67848

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : relations avec le Parlement

Ministère attributaire : relations avec le Parlement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 octobre 2001, page 6034

Réponse publiée le : 21 janvier 2002, page 365